



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024
COMMUNE DE CHÂTEAU-LANDON

2024.02.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Vote du Compte Administratif 2023 et du Compte de Gestion 2023 – Service de l'Assainissement Non Collectif

L'an deux mil vingt-quatre,
Le deux avril à vingt et une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – M. Serge PEREIRA – Mme Geneviève POMMEREAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – M. Jean-Hubert FRISON – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : Mme Lucette FARE (*pouvoir à M. Michel ETTLIN*) – Mme Sylvie STITI (*pouvoir à Mme Gwenaëlle LEGROS*) – Mme Rosa ALVES.

Étaient absents : M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – M. Lionel CORNICHON.

Secrétaire de séance : Mme Florence GUIGNON.

Convocation :
28/03/2024

Date d'affichage :
28 MARS 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 22
Présents : 14
Votants : 15

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : 08 AVR. 2024

Et publication ou notification

Du : 08 AVR. 2024

Le Compte Administratif du Service Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'exercice 2023, présenté en commission des finances élargie le 01 février 2024, été rapproché du compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal. L'examen de ces documents a permis de constater leur parfaite concordance.

Le Compte Administratif 2023 présente les résultats suivants :

En Exploitation

Recettes réalisées :	2 882.33 €	
Dépenses réalisées :	2 307.30 €	
Solde d'Exécution :	575.03 €	d'excédent
Résultat reporté	17 553.81 €	
Solde d'exécution de clôture :	18 128.84 €	d'excédent

En investissement

Recettes réalisées :	0 €	
Dépenses réalisées :	0 €	
Solde d'Exécution :	0 €	
Solde reporté	48 176.70 €	d'excédent
Solde d'exécution de clôture :	48 176.70 €	d'excédent

Le résultat global de clôture de l'exercice 2023 s'élève donc à **66 305.54 € d'excédent**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver ce Compte Administratif ainsi que le Compte de Gestion du Receveur Municipal.

Madame le Maire quitte la salle, laissant la présidence au doyen d'âge Madame Geneviève POMMEREAU.

Celui-ci demande à l'assemblée de se prononcer chapitre par chapitre sur le Compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE le Compte Administratif 2023 du Service Assainissement Non Collectif ainsi que le Compte de Gestion 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme
Le jeudi 4 avril 2024

Le Secrétaire de séance,
Florence GUIGNON

La Maire,
Valérie LAGILLE

